



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°30/2011 du 27 septembre 2011

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 13h45-16h30

e-mail : courrier@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 30/2011 du 27 septembre 2011

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP et service courrier), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°30 du 27 septembre 2011

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

Mission d'appui au pilotage

PREF/MAP/2011/052	27/09/2011	Arrêté donnant délégation de signature à Mme Isabelle BUREL, Sous Préfète, Directrice de Cabinet	3
PREF/MAP/2011/053	27/09/2011	Arrêté portant délégation de signature aux autorités de permanence	4
PREF/MAP/2011/054	27/09/2011	Arrêté portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire	4
PREF/MAP/2011/055	22/09/2011	Arrêté portant délégation de signature à M ^{me} Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du management et des moyens	9

**ARRETE N°PREF/MAP/2011/052 du 27 septembre 2011
Donnant délégation de signature à Mme Isabelle BUREL,
Sous Préfète, Directrice de Cabinet**

Article 1^{er} : délégation de signature est donnée à Mme Isabelle BUREL, sous préfète, directrice de cabinet, pour signer tous documents, correspondances et actes administratifs entrant dans le cadre des attributions du cabinet du préfet et des services qui y sont rattachés, et notamment :

- Les décisions d'hospitalisation d'office,
- Les décisions relevant de la sécurité routière,
- Les décisions de police administrative relatives aux policiers municipaux, à l'habilitation des agents à l'emploi d'explosifs, à la vidéo surveillance, et aux animaux dangereux (en matière d'ordre public),
- Les décisions relatives à la mise en œuvre des missions de défense civile, économique et gestion des crises.

Article 2 : La délégation de signature conférée à Mme Isabelle BUREL par l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée, pour les documents établis par leurs services respectifs, par les chefs de service dont les noms suivent :

- Mme Christa CABART, attachée principale, chef de service du cabinet
- M. Alexandre SANZ, attaché principal, chef du service de la sécurité intérieure.

chacun en ce qui concerne ses attributions et à l'exception des actes énumérés ci-après :

- Arrêtés et actes administratifs à caractère général et individuel,
- Courriers aux parlementaires,
- Circulaires et instructions générales,
- Lettres comportant décision de principe,
- Saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes.

Article 3 : en cas d'absence ou d'empêchement du ou des chefs de service, les documents relevant de leurs attributions pourront être signés par l'un des autres chefs de service de la direction.

Toutefois, en cas d'absence ou d'empêchement de :

- Mme Christa CABART, la délégation qui lui est conférée dans le cadre de l'article 2 sera exercée par M. Patrice DUPART, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, adjoint au chef de service du cabinet,
- M. Alexandre SANZ, la délégation qui lui est conférée dans le cadre de l'article 2, sera exercée par M. Didier JAGOT LACHAUME, attaché, chargé de la section de la prévention de la délinquance, de la sécurité publique et routière ou par M. Jean Luc DELVIGNE, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, chargé de la section de la sécurité et de la défense civiles, adjoints au chef du service de la sécurité intérieure.

Article 4 : l'arrêté PREF/SCAT/2011/025 du 18 avril 2011 donnant délégation de signature à Mme Mireille LARREDE, sous préfète, directrice de cabinet est abrogé.

Le Préfet
Jean Paul BONNETAIN

**ARRETE N°PREF/MAP/2011/053 du 27 septembre 2011
portant délégation de signature aux autorités de permanence**

Article 1^{er} : Pendant les permanences de week-ends ou de jours fériés, ou si l'urgence l'exige, délégation de signature est donnée en toutes matières, sous réserve des exceptions énumérées à l'article 2, pour l'ensemble du département et en fonction du tour de permanence préétabli à :

- soit M. Patrick BOUCHARDON, secrétaire général de la préfecture de l'Yonne,
- soit Mme Isabelle BUREL, sous-préfète, directrice de cabinet,
- soit M. Mourad CHENAF, sous-préfet d'Avallon,
- soit M. Raymond YEDDOU, sous-préfet de Sens

Article 2 : Sont exclus de la présente délégation de signature les déclinatoires de compétences et les arrêtés de conflit.

Article 3 : L'arrêté préfectoral n°PREF/SCAT/2011/007 est abrogé.

Le Préfet
Jean-Paul BONNETAIN

**ARRETE N°PREF/MAP/2011/054 du 27 septembre 2011
Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

Article 1^{er} : Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est donnée aux membres du corps préfectoral et aux fonctionnaires mentionnés dans l'annexe 1 jointe au présent arrêté et dans les limites fixées dans celle-ci.

Article 2 : Sous l'autorité de la directrice du management et des moyens, la chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique est chargée du fonctionnement de la plate forme CHORUS. A ce titre délégation lui est donnée, ainsi qu'à l'ensemble des agents de la plate forme, en fonction de leur habilitation, aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des prescripteurs, pour :

- la saisie, la validation des engagements juridiques, la transmission des bons de commandes aux fournisseurs, les engagements de tiers, les titres de perception ;
- la certification du service fait ;
- la saisie, la validation des demandes de paiement.

La liste nominative des agents qui composent la plate forme figure en annexe 2 du présent arrêté.

Article 3 : Pour ses commandes, chaque service prescripteur est chargé de la saisie dans l'application NEMO des expressions de besoin et de la constatation du service fait. Les documents correspondants sont édités et visés par le responsable du service prescripteur, et archivés au sein du service aux fins de contrôle. Les référents en charge de la gestion de ces missions figurent en annexe 3 du présent arrêté.

Article 4 : L'arrêté PREF/MAP/2011/036 du 4 juillet 2011 portant délégation de signature en matière de gestion des dépenses de fonctionnement (titres III et V) de l'unité opérationnelle du programme 307 de la préfecture de l'Yonne est abrogé.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Yonne, les responsables des services prescripteurs et Mme la directrice régionale des finances publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans l'Yonne.

Le Préfet,
Jean-Paul BONNETAIN

Annexe 1 à l'arrêté PREF/MAP/2011/054

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (engagement juridique)	Constatation du service fait
17	FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)	M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Anniok FUSTER, Chef du service des aides financières.
112	Impulsion et coordination de la politique du territoire	M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Anniok FUSTER, Chef du service des aides financières.
119	Concours financiers aux communes et groupement de communes	M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Anniok FUSTER, Chef du service des aides financières.
120	Concours financiers aux départements	M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Anniok FUSTER, Chef du service des aides financières.
122	Concours financiers spécifiques et administratifs	M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Anniok FUSTER, Chef du service des aides financières.

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
207	Sécurité et circulation routière	> 1 000 € Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général < 1 000 € M. Alexandre SANZ, Chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT LACHAUME, Adjoint au chef du service de la sécurité intérieure chargé de la sécurité publique	M. Alexandre SANZ, Chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT LACHAUME, Adjoint au chef du service de la sécurité intérieure chargé de la sécurité publique
216	Action sociale	> 1 000 € M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de cabinet < 1 000 € Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale	Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale
	Contentieux cabinet	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général	Mme Christa CABART chef du service du cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général
	Contentieux service sécurité intérieure	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrik BOUCHARDON, Secrétaire Général	M. Alexandre SANZ chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT LACHAUME Adjoint au chef du service de la sécurité intérieure chargé de la sécurité publique

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
232	Vie politique, culturelle et associative, élections	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 € M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet - 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, Chef du service de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route 	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, Chef du service de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route
Budget et fonctionnement administration territoriale			
307	Méridienne Secrétaire Général	M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général	M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général
	Méridienne Directrice de Cabinet	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet
	Cabinet : garage (taux acquisition de véhicule) - documentation - communication	Mme Isabelle BUREL, Directrice de cabinet et en cas d'empêchement Mme Christa GABART chef du service du cabinet ou en cas d'empêchement M. Fabrice DUPART, Adjoint au chef du service du cabinet	Mme Christa GABART chef du service du cabinet ou en cas d'empêchement M. Fabrice DUPART, Adjoint au chef du service du cabinet
	Sous-préfecture de Seneç		
	Méridienne	M. Raymond YEDDOU, Sous-Préfet de Seneç	M. Raymond YEDDOU, Sous-Préfet de Seneç
	Services administratifs	M. Raymond YEDDOU, Sous-Préfet de Seneç ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général	M. Raymond YEDDOU, Sous-Préfet de Seneç ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général
	Sous-préfecture d'Avallon		
	Méridienne	M. Mourad CHENAP, Sous-préfet d'Avallon	M. Mourad CHENAP, Sous-préfet d'Avallon
Services administratifs	M. Mourad CHENAP, Sous-Préfet d'Avallon ou en cas d'empêchement M. Benoît BYNSU, Secrétaire Général	M. Mourad CHENAP, Sous-Préfet d'Avallon ou en cas d'empêchement M. Benoît BYNSU, Secrétaire Général	

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
Budget et fonctionnement administration territoriale			
Préfecture - services administratifs			
307	Moyens et logistique	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 € M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet - 1 000 € Mme Virginie DEPRUQUESBOUR, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement M. Pascal GALICIER, Adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. Pascal GALICIER, Adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique 	Mme Virginie DEPRUQUESBOUR, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement M. Pascal GALICIER, Adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique
	Laissez-passer consulaires	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 € M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet - 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Anne GAILLE BAILLY, chef du service des étrangers et des naturalisations 	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Anne GAILLE BAILLY, chef du service des étrangers et des naturalisations
	Cartes de conducteur de taxi (voitures et 2 ou 3 roues)	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 € M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet - 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement Mme Isabelle COTTENOT, chef de l'unité titres et circulation 	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement Mme Isabelle COTTENOT, chef de l'unité titres et circulation
	Informatique - transmissions	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 € M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet - 1 000 € M. Albert BAILLEUL, Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication ou en cas d'empêchement M. Pascal GALICIER, Adjoint au Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication 	M. Albert BAILLEUL, Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication ou en cas d'empêchement M. Pascal GALICIER, Adjoint au Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication
	Formation - action sociale - ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - 1 000 € M. Patrick BOUGHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet - 1 000 € Mme Virginie DEPRUQUESBOUR, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTELLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine MOULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale 	Mme Virginie DEPRUQUESBOUR, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTELLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine MOULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale

programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées – périmètre préfecture – action 2	<p>0 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle SUREL, Directrice de Cabinet</p> <p>0 1 000 € Mme Virginie DEPIGOUÉBOURRI, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mlle Sylvie LAURENT, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWAGZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou Mme Virginie LAGOUR, adjointe au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique</p>	Mme Virginie DEPIGOUÉBOURRI, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mlle Sylvie LAURENT, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWAGZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou Mme Virginie LAGOUR, adjointe au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2011/054

Le Préfet,

Jean Paul BONNETAIN

Annexe 2 (Organisation CHORUS) à l'arrêté PREF/MAP/2011/054

Nom/Prénom	Grade	Fonction CHORUS	Actes de gestion CHORUS visés par la délégation
LAURENT Sylvie	Attaché d'administration	Chef de la plate-forme CHORUS, responsable des engagements juridiques (EJ)	Validation des engagements juridiques et suppléance validation des demandes de paiement
NOWAGZYK René	Attaché d'administration	Responsable des demandes de paiement (DP), correspondant CHORUS	Validation des demandes de paiement et suppléance validation des engagements juridiques
LACOUR Virginie	Attaché d'administration	Responsable des demandes de paiement (DP), correspondant CHORUS	Validation des demandes de paiement et suppléance validation des engagements juridiques
GASGANS Audrey	Secrétaire administratif	Suppléante responsable EJ et DP	Suppléance pour validation des demandes de paiement et des engagements juridiques
VIDOVA Dany	Secrétaire administratif	Responsable de l'unité opérationnelle et rôle préfet	Mise en place de la programmation des crédits et suivi de la situation des crédits des différents programmes
CHAPPIER Sylvie	Adjoint administratif	Gestionnaire des dépenses, des recettes, des immobilisations simples et des projets complexes	Saisie des engagements juridiques, certification du service fait et saisie des demandes de paiement
LAUNAY Caroline	Adjoint administratif	Gestionnaire des dépenses et des recettes	Saisie des engagements juridiques, certification du service fait et saisie des demandes de paiement
BILLANT Stéphanie	Adjoint administratif	Gestionnaire des dépenses et des recettes	Saisie des engagements juridiques, certification du service fait et saisie des demandes de paiement

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2011/054

Le Préfet,

Jean Paul BONNETAIN

Annexe 3 (Utilisateurs NEMO) à l'arrêté PREF/MAP/2011/054

Nom/prénom	Service prescripteur	Actes de gestion
LAURENT Sylvie	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin
NOVACZYK René	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin - administrateur
LACOUR Virginie	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin - administrateur
VIDOVA Dany	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	PIUD (Responsable Unité Opérationnelle)
WOLSKI Sandrine	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
GASQANIAS Audrey	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
BALLEUL Albert	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin
GALGIER Pascal	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin
NOEL Catherine	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin
BESSE Christophe	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin
MAITRE Isabelle	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin
DELVIGNE Sylvie	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin
GAÏSTAN Sébastien	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	
BAVOEL Sabine	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin
LAGARDE Séverine	Cabinet	Saisie des expressions de besoin
DELAINE Betty	Cabinet	Saisie des expressions de besoin
BENOÏT Céline	Cabinet	Saisie des expressions de besoin
CHEVNIER Agnès	Préfet	Saisie des expressions de besoin
MOMBLE Michèle	Secrétariat général	Saisie des expressions de besoin
ROULET Catherine	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin
GASTELLANI Frédérique	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin
CHAPLET Annick	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin
TOURNÉ Nazoua	Service des étrangers et des naturalisations	Saisie des expressions de besoin
CLERMET Michèle	Service des étrangers et des naturalisations	Saisie des expressions de besoin
GOUTORBE Philippe	Direction des collectivités et des politiques publiques	Saisie des expressions de besoin
MOREAU Marie Claude	Service des aides financières	Saisie des expressions de besoin
DABARD Géraldine	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin
KONE Souleymane	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin
FERRIGAULT Laurent	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin
MOULEUX Pascal	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin
Mme Florence NUNES DE CARVALHO	Sous-préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin
DESJOUVRES Sylvie	Sous-préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin
DESDIÈRE Chantal	Sous-préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2011/054

Le Préfet,

Jean Paul BONNETAIN

ARRETE N° PREF/MAP/2011/055 du 22 septembre 2011
portant délégation de signature à M^{me} Virginie DERICQUEBOURG,
Directrice du management et des moyens

Article 1^{er} : Délégation est donnée à M^{me} Virginie DERICQUEBOURG, directrice du management et des moyens, pour signer tous les documents administratifs établis dans les domaines suivants :

1 - 1 Service des ressources humaines et de l'action sociale

- Courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au trésorier payeur général dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives et comptables ou de demandes d'avis nécessaires à la prise de décisions préfectorales
- Lettres d'invitation aux réunions des instances non présidées par un membre du corps préfectoral
- Correspondances relatives au rejet des demandes d'emplois et de stages
- Conventions de stage avec les organismes proposant des stagiaires
- Correspondances et décisions relatives à la gestion du compte épargne temps sauf celles relatives à l'ouverture et à la clôture du compte
- Correspondances relatives à la gestion des compteurs des agents
- Correspondances relatives à la composition des organismes paritaires
- Correspondances relatives à l'organisation des élections professionnelles
- Correspondances relatives à la mise en œuvre des conventions portant sur la restauration et la médecine de prévention

1 - 2 Service du budget, de l'immobilier et de la logistique

- Courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au trésorier payeur général dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives et comptables ou de demandes d'avis nécessaires à la prise de décisions préfectorales
- Lettres d'invitation aux réunions des instances non présidées par un membre du corps préfectoral
 - **Correspondances ayant trait à l'organisation et à l'exécution des marchés**
- Ordres de services adressés aux entreprises dans le cadre de l'exécution d'un marché
- Etats exécutoires
- Titres de perception
- Etats de frais de déplacement

1 - 3 Service du courrier

- Courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au trésorier payeur général dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives

Article 2 : La délégation de signature conférée à M^{me} Virginie DERICQUEBOURG par l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée, pour les documents établis par leurs services respectifs, par les chefs de service dont les noms suivent :

- Mme Anne MONTEILLET, attachée, chef du service des ressources humaines et de l'action sociale

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation conférée à Mme MONTEILLET sera exercée par Mme Catherine ROULET, secrétaire administratif de classe normale, adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale.

- M^{elle} Sylvine LAURENT, attachée, chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation conférée à M^{elle} Sylvine LAURENT sera exercée par M. René NOWACZYK, attaché, adjoint au chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou Mlle Virginie LACOUR, attachée, adjointe au chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ;

- M^{me} Monique SCHOEPFLIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, chef du service du courrier

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation conférée à M^{me} SCHOEPFLIN sera exercée par M^{me} Véronique PLACES, secrétaire administratif de classe normale, adjointe au chef du service du courrier.

Article 3 : L'arrêté préfectoral n° PREF/MAP/2011/022 du 1^{er} avril 2011 donnant délégation de signature à M^{me} Virginie DERICQUEBOURG, directrice du management et de la modernisation est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Yonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans l'Yonne et dont une copie sera remise à chacun des intéressés.

Le Préfet
Jean Paul BONNETAIN